

le débat du jour

Des quotas de femmes sont-ils nécessaires pour davantage de parité en politique ?

La Wallonie vient de décider qu'après les élections de 2018, un tiers au moins de femmes devra composer les conseils communaux et les députations provinciales.

Hafida Bachir

Hafida Bachir est présidente de Vie féminine. Une fonction qu'elle occupe depuis 2006. L'organisme, qui se dit « féministe », défend les droits des femmes dans la société.



« Instaurer également une culture du débat plus respectueuse »

P our Hafida Bachir, l'adoption de quotas représente un enjeu pragmatique de démocratie et non une question idéologique.

Que pensez-vous de cette décision de ménager des quotas de femmes pour les collèges communaux et les députations provinciales ? C'est une avancée. Et le fait d'avoir un consensus très large autour de la proposition montre que c'est un enjeu pragmatique de démocratie et non une question idéologique. Par rapport aux quotas, j'estime qu'ils sont une nécessité dans le contexte où l'on est. Pourquoi ? Parce que l'on est dans une société profondément inégalitaire. Il suffit de regarder les statistiques à ce sujet, que publient régulièrement l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (Iweps). Les inégalités entre hommes et femmes restent flagrantes à une série de niveaux. Adopter des quotas est selon moi un moyen pour normaliser la présence des femmes dans le champ politique mais aussi pour changer les mentalités. Car, sans cela, on peut continuer à imaginer que les femmes ont autre chose à faire que de s'occuper de politique, à terme, l'objectif, c'est la parité.

Qu'il faille des règles pour y arriver plutôt que de pouvoir compter sur une évolution « naturelle », est-ce que c'est pour

vous un motif de déception ? Si l'on laisse chacun faire comme il veut par rapport à des enjeux essentiels comme celui-ci, on peut encore attendre quelques décennies ou quelques siècles même avant de parvenir à l'objectif fixé. On vient tout de même d'une société patriarcale. Certes, les choses ont évolué. Mais il faut encore des leviers de ce type pour continuer à jouer sur les mentalités. J'ai entendu Jacqueline Galant évoquer le respect du choix de l'électeur. Je l'entends mais n'oublions pas que l'électeur vit dans la société idéologique que j'évoque, avec la socialisation qui y est liée.

Des critères que sont fait entendre pour indiquer que dans un ensemble moins large de femmes s'impliquent en politique, certaines d'entre elles invitées à participer à des collèges communaux ou à des députations provinciales pourraient avoir de faibles compétences. Je ne vois pas comment on a pu déterminer que les femmes sont moins compétentes. Est-ce une question que l'on pose à l'égard d'hommes politiques ? Je ne dis pas qu'il faut mettre n'importe quoi n'importe où. Mais il faut partir du principe que la compétence s'acquiert en fonction de l'expérience. Les femmes acquièrent plus vite que les hommes. Elles ont souvent plus d'expérience, notamment dans le domaine de la gestion des communes, des provinces ? Ou est-ce que poser ce genre de questions participe selon vous à les reléguer dans un certain type de rôles ? Ce sont les pays scandinaves qui s'en sortent le mieux sur ces critères. Et ils ont dû passer par des quotas au sein des partis politiques, et aussi dans les différents niveaux de pouvoir, que ce soit au niveau législatif ou exécutif. Ils tendent à avoir des meilleurs taux de représentation des femmes. Chez nous, il en existait déjà quant à la présence sur les listes électorales induisant un meilleur équilibre dans les assemblées, et donc un

Professeure en sciences politiques à l'ULB, Emilie Van Haute est la directrice adjointe du Cevipol, le Centre d'étude de la vie politique de l'université bruxelloise. Son travail porte principalement sur l'analyse des partis, de la participation politique, des élections et de la vie démocratique.

Emilie Van Haute

Il est nécessaire de contraindre si l'on veut progresser vers davantage de parité, constate Emilie Van Haute.

Comment jugez-vous la décision d'instaurer ces quotas ? Positive ou contre-productive pour ces femmes qui pourront être soupçonnées d'occuper un poste uniquement pour remplir le cadre fixé par la loi ? En l'absence de quotas, la tendance à l'équilibre dans la composition des exécutifs est très lente, à tous les niveaux de pouvoir. Le rôle des quotas est de venir accélérer le processus et de s'assurer de cet équilibre sans devoir passer par le mouvement naturel. La mise en place d'un quota va impliquer une contrainte pour les partis politiques qui au bout-à-bout devraient changer leur mode de recrutement au niveau local.



La Belgique est-elle particulièrement en mauvaise élève en la matière ? Ce sont les pays scandinaves qui s'en sortent le mieux sur ces critères. Et ils ont dû passer par des quotas au sein des partis politiques, et aussi dans les différents niveaux de pouvoir, que ce soit au niveau législatif ou exécutif. Ils tendent à avoir des meilleurs taux de représentation des femmes. Chez nous, il en existait déjà quant à la présence sur les listes électorales induisant un meilleur équilibre dans les assemblées, et donc un

Professeure associée par Mathieu Colinet

déjà vu

William Bourton Journaliste, chef du service Forum



La Corée, terre de tentation nucléaire

Comment sortir de la crise coréenne ? Sans aller jusqu'à la mettre « dans le même sac », les deux protagonistes du psychodrame, Kim Jong-un et Donald Trump, ne se sont jamais signalés par leur sens du dialogue et de la pondération... Par ailleurs, en se dotant d'une force nucléaire propre et désormais crédible, Pyongyang s'est affranchi de ses chaperons russes et chinois. Que serait-il passé lors de la crise de Cuba si les missiles pointés sur l'Amérique avaient été commandés depuis La Havane ? « Nous les avions tous utilisés », répondit en son temps Che Guevara...

Si ces deux paramètres rendent la poussée de fièvre actuelle inquiétante, force est de constater que, depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, la péninsule coréenne est un foyer récurrent d'instabilité pour le monde. Et que si, en 1950, John Fitzgerald Kennedy évita une guerre atomique en refusant de se lancer dans une opération militaire communiste soutenue par les Soviétiques, et au sud, un régime pro-américain. Mais très vite, les relations entre les frères ennemis tournèrent au vinaigre. À l'aube du 25 juin 1950, l'armée populaire de Corée, puissamment armée par l'URSS, franchit sans préavis la frontière et s'enfonça profondément au sud. En l'absence du représentant soviétique au Conseil de sécurité - Moscou pratiquait la politique de la chaise vide pour protester contre la non-admission de la Chine communiste - l'ONU déclara l'invasion nord-coréenne « hostile » et autorisa la mise sur pied d'une coalition internationale de seize pays, dont la Belgique, sous commandement américain... Le général Douglas MacArthur, héros de la Guerre du Pacifique et anticommuniste notoire, en prit les rênes.

Le 30 novembre 1950, lors d'une conférence de presse, le président Truman agita la menace d'utiliser la bombe atomique

En 1945, lorsque l'occupation japonaise prit fin, la Corée fut divisée en deux États, à hauteur de 38° de latitude. Avec, au nord, un régime

et anéanti en deux semaines toute résistance au sud du 38° parallèle. Avec l'accord du président Truman, il franchit la frontière et s'avança presque jusqu'à l'fleuve Yalou, qui marque la frontière avec la République populaire de Chine. Mais en octobre, six armées chinoises entrèrent en guerre aux côtés de Pyongyang, changeant à nouveau le cours du conflit. Les troupes communistes repassèrent le 38° parallèle, poussant jusqu'à Séoul. C'est alors que, le 30 novembre, lors d'une conférence de presse, le président Truman agita la menace d'utiliser la bombe atomique.

Harry Truman, qui cinq ans plus tôt avait ordonné le bombardement atomique de Hiroshima et Nagasaki bluffait-il ? Les historiens sont partagés sur la question. Bruce Cummins, directeur du département d'histoire à l'université de Chicago et auteur de *The Korean War: A History* (Random House, 2010), estime en tout cas que « Washington se souciait peu à l'époque de devenir un continent en octobre 1950, un mois après le débarquement à Inchon. Six mois plus tard, le président américain relèvera le général de son commandement.

« J'aurais largué une trentaine de bombes atomiques (...) en mettant le paquet le long de la frontière avec la Mandchourie. » Il aurait ensuite amené 500.000 soldats de la Chine nationaliste à Yalou, puis en Corée. « J'aurais derrière nous le meurtre du Japon à la mer Jaune. (...) une dent de cobalt radioactif (...) dont la durée de vie active se situe entre 60 et 120 ans. Pendant 60 ans au moins, il n'aurait pas pu être évacué. »

Douglas Mc Arthur (à g.) et Harry Truman, lors d'une rencontre en octobre 1950, un mois après le débarquement à Inchon. Six mois plus tard, le président américain relèvera le général de son commandement.



© AP/PHOTOS

le mot

Rafle

Raffles : si l'on s'en tient à la définition qu'en donnent les dictionnaires, c'est le terme qui devrait être employé pour nommer les opérations policières menées mercredi et jeudi matin aux abords de la gare du Nord et du parc Maximilien à Bruxelles. Dès la seconde moitié du XIX^e siècle, la rafle désignait une technique utilisée par la police contre les membres des classes sociales, les prostituées et les vagabonds, notamment. Les dictionnaires contemporains nous indiquent : « Arrestation massive opérée à l'improviste par la police dans un quartier suspect, un établissement mal famé » (dit le Robert) ; « Opération policière exécutée à l'improviste dans un lieu suspect, en vue d'appréhender les personnes qui s'y trouvent et de vérifier leur identité » (d'après le Larousse). Deux définitions qui correspondent en tout point à la situation. Dans le rôle du suspect, aujourd'hui, le migrant. On trouve pourtant peu le terme dans les comptes rendus des différents médias à propos de ces opérations policières. Et les politiques concernés refusent qu'elles puissent être qualifiées de la sorte.

Car bien évidemment, le terme renvoie à la déportation des juifs par les nazis. Le 3 septembre der-

nier, la Belgique célébrait d'ailleurs le 75^e anniversaire de la « rafle des Marolles », lors de laquelle la police allemande arrêta puis déporta 718 Juifs habitant au cœur de Bruxelles. En juillet dernier, c'est la France qui se souvenait que la même année, le régime de Vichy procéda, lors de la rafle du Vél d'Hiv, à l'arrestation de 13.000 Juifs, dont moins de cent cinquante survécurent à la déportation. Le mot a acquis une charge mémorielle, historique, forte. Cela doit-il pour autant nous interdire d'appeler un chat, un chat, une rafle ? Selon cette logique, il ne faut pas employer le terme « guerre » pour désigner les conflits depuis le paroxysme guerrier que fut le second conflit mondial. Et, dans le jargon sportif, on n'hésitera pas à employer l'expression « rafler la mise » pour désigner la victoire d'un compétiteur. « Le sens des mots se négocie. L'usage tient compte de la connotation que certains mots ont acquise, explique le linguiste et chroniqueur du Soir, Michel Francard. On peut utiliser le mot "rafle", mais en sachant qu'il existe un risque qu'il soit mal perçu. » On pourra lui préférer ses synonymes, que ce soit descente de police ou coup de file. Moins connotés négativement, ils recouvrent cependant la même réalité. ■

CORENTIN DE PRIMA

la carte blanche

Thierry Geerts Directeur de Google Belgique



La Belgique doit rapidement amorcer sa révolution digitale

Le patron de Google Belgique insiste pour que notre pays investisse très rapidement dans les compétences digitales. Les entreprises et le système éducatif doivent être les fers de lance d'une (ré)évolution numérique.

D eux entreprises de taxis annoncent qu'elles ont équipé 40 de leurs véhicules de tablettes. Les passagers de ces taxis peuvent ainsi consulter un certain nombre de sites internet, la météo ou chercher un hôtel dans les environs. Merci mon Dieu, la tablette va améliorer la vie du chauffeur, celle du passager et de la société de taxis. Il est même question de proposer une application qui permettra de suivre le parcours effectué par le taxi.

« Les sociétés de taxis ont trouvé le chemin vers les autoroutes de l'information », titre même la presse. « C'est un bon exemple à copier », précise Douglas MacArthur. « Propos d'un belliste fou et isolé ? » Voire ! Bruce Cumings rappelle que l'entreprise de son père, le sénateur démocrate du Tennessee, Albert Gore (le père d'Al Gore), déclara que « la Corée déteste peu à peu la virilité américaine » et suggéra de mettre fin à la guerre par « quelque chose de catholysmique... »

Le 10 avril 1951, Truman finit par reléver MacArthur de son commandement. Une décision justifiée par plusieurs actes d'insubordination mais surtout, semble-t-il, par la volonté du général d'enquêter sur le comportement de la Chine maoïste.

Les touristes onusiens finirent par repousser les envahisseurs au-delà du 38^e parallèle par des moyens conventionnels. Le conflit se mua alors en guerre de position jusqu'en 1953. Le 27 juillet, quatre mois après la mort de Joseph Staline, un armistice sera signé sous l'égide de l'ONU. Soixante-quatre ans plus tard, il tient toujours vaillamment ce poste. Mais il est moins que jamais question. ■

modèles sociaux ne sont plus adaptés à la société actuelle et sont devenus inefficaces, alors que la « révolution industrielle, la révolution numérique est en marche. Celle-ci va toucher l'industrie alimentaire, notre enseignement, les soins de santé, la culture, les modèles commerciaux et les structures politiques. Il y a un siècle, la Belgique était l'un des fers de lance de la révolution industrielle. C'est à l'heure actuelle que nous devons nous reconstruire et nous relever. Nous devons aspirer à devenir un leader qui embrasse les opportunités offertes par la révolution numérique. Notre futur est digital et pour rester devant, il nous faut rapidement investir dans les compétences digitales. Les conditions sont par ailleurs réunies pour y arriver : un énorme réservoir de compétences, un internet très développé et beaucoup d'argent sur les comptes d'épargne.

En 2016, dans son rapport « Digitizing Belgium », le Boston Consulting Group avait estimé que 300.000 emplois ne pourraient être créés en Belgique à l'horizon 2020 si nous étions capables d'embrasser pleinement la digitalisation. Et l'on ne parle pas ici uniquement des jobs typiques numériques dans les start-ups. La numérisation rend toute l'économie plus efficace et plus compétitive.

« Nous sommes devant le plus grand des défis : il nous faut repenser le monde sur base des nouvelles possibilités que nous offre la technologie. Le plus sûr, nous nous arrêtons aux questions qui se rapportent à la révolution numérique. C'est un syndrome typiquement belge : quand on a une question, on veut d'abord l'expliquer tout ce qu'on est-il de la sécurité... ? Avant de nous y mettre, nous nous posons des questions. Nous n'avons hélas pas le temps de chercher d'abord à connaître toutes les réponses. Nous vivons dans un monde d'hyperconnexion par l'expérience. Un monde où si l'on tombe, il faut directement se relever. Des modèles qui sont ceux des entreprises technologiques américaines et asiatiques.

« Nous sommes devant le plus grand des défis : il nous faut repenser le monde sur base des nouvelles possibilités que nous offre la technologie. Le plus sûr, nous nous arrêtons aux questions qui se rapportent à la révolution numérique. C'est un syndrome typiquement belge : quand on a une question, on veut d'abord l'expliquer tout ce qu'on est-il de la sécurité... ? Avant de nous y mettre, nous nous posons des questions. Nous n'avons hélas pas le temps de chercher d'abord à connaître toutes les réponses. Nous vivons dans un monde d'hyperconnexion par l'expérience. Un monde où si l'on tombe, il faut directement se relever. Des modèles qui sont ceux des entreprises technologiques américaines et asiatiques.

Aujourd'hui, internet connecte 3 milliards de personnes entre elles. En 2020, ce chiffre atteindra 5 milliards. Tout ce petit monde sera connecté au travers d'au moins 50 milliards d'appareils. Jamais dans l'histoire de l'humanité, nous n'avons pu aussi facilement entrer en contact avec nos semblables. Toute personne disposant d'un smartphone peut accéder à davantage d'informations que n'aurait pu en avoir le Président des États-Unis il y a une dizaine d'années. Mais nos

LE SOIR

La version intégrale de la carte blanche de Thierry Geerts est disponible sur <http://plus.lesoir.be> et dans la rubrique opinions/Cartes blanches.